

Flash-info Larreule



MAIRIE DE LARREULE (05.62.96.33.77)

Mail : mairie.larreule@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.larreule.fr>

N°33 Novembre 2012

Relevé des compteurs d'eau

A partir du lundi 12 novembre, la société VEOLIA procédera au relevé des compteurs. En cas d'absence, un carton sera déposé dans la boîte aux lettres. Dans ce cas, vous devez impérativement faire vous-même le relevé de votre consommation et le transmettre en suivant la procédure indiquée sur le coupon (par téléphone ou par internet).

A défaut, il vous sera facturée une consommation estimée sur la base de vos consommations antérieures.

Nous insistons sur cette recommandation car la commune n'opérera plus de régularisation en cas de litige.

En effet, ces démarches sont lourdes au plan administratif et ces facturations s'accompagnent du règlement de taxes par la commune auprès de l'Agence de Bassin et du SPIDE. Ces versements ne sont pas récupérables et le budget communal s'en trouve pénalisé.

Stationnement place Eugène Ténot

Faisant suite à l'information donnée aux parents d'élèves, aux enseignants et au personnel communal, nous vous informons que, désormais, le stationnement sur l'allée centrale de la place est interdit.

Cette mesure s'applique principalement en période scolaire pour des raisons évidentes de sécurité. La rue de l'église qui longe la place au sud permet un stationnement proche pour accéder au bâtiment mairie-école ou un arrêt ponctuel des véhicules pour le transport des enfants lors des entrées et sorties scolaires.

En dehors de cette période, un stationnement provisoire et ponctuel pour accès à la salle des fêtes, à la mairie ou à la salle de réunion est toléré.

Vente de bois de chauffage

Quelques mètres cubes de bois de chauffage sont disponibles aux mêmes conditions que l'an passé (40 euros le m³). Veuillez vous inscrire au plus tôt.

Les quantités étant moins importantes que les années précédentes, la priorité sera donnée aux personnes âgées, aux personnes seules...

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

L'heure de la cérémonie de commémoration est fixée à 11h30. Elle sera suivie d'un vin d'honneur servi à la salle des fêtes.

De nombreux participants se sont déjà inscrits pour le banquet (environ 90 personnes). Néanmoins un nombre limité d'inscription est encore envisageable avant ce mercredi 7 novembre à 18h. Ne tardez pas !

Inscription à la mairie en téléphonant au 05 62 96 33 77, aux heures d'ouverture au public (lundi matin entre 9h et 12h et mercredi après-midi entre 15h et 19h) ou en contactant les élus les plus proches.

Vente de bois de chauffage

Veuillez vous inscrire au plus tôt.

Les quantités étant moins importantes que les années précédentes, la priorité sera donnée aux personnes âgées, aux personnes seules...

Foire aux hobbies

Dimanche 18 novembre, à la salle des fêtes de Larreule et sur la place Eugène Ténot, ne manquez pas la nouvelle édition de la foire aux hobbies !

Vous collectionnez, peignez, photographiez, confectionnez des objets d'art, vous souhaitez partager votre passion, contactez Monique Senmartin (05 62 96 49 74) ou la mairie aux heures d'ouverture au public (05 62 96 33 77).